

BARÈME PRIMACONFIANCE PARTICULIERS OFFRE SPÉCIALE «CONVERSION FIOUL»

APPLICABLE À COMPTER DU 25 OCTOBRE 2019

PRIX DU GAZ PROPANE EN €					
CONSUMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN TONNE (T)	De 0,350 à 0,435	De 0,436 à 0,724	De 0,725 à 2,174	De 2,175 à 3,000	> 3,000
Prix du gaz HTT / tonne	1654,08	1537,60	1414,01	1294,50	1159,76
TICPE* / tonne	66,30				
Prix du gaz, total hors TVA / tonne	1720,38	1603,90	1480,31	1360,80	1226,06
Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) / tonne	2064,46	1924,68	1776,37	1632,96	1471,27

PRIX DU GAZ PROPANE EN CENTIMES D'€					
CONSUMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN KWH	De 4 830 à 6 000	De 6 001 à 10 000	De 10 001 à 30 000	De 30 001 à 41 500	> 41 500
Prix du gaz HTT / kWh	11,98	11,11	10,23	9,36	8,38
TICPE* / kWh	0,48				
Prix du gaz, total hors TVA / kWh	12,46	11,59	10,71	9,84	8,86
Prix du gaz, total TTC (TVA 20%) / kWh	14,95	13,91	12,85	11,81	10,63

* Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques à usage combustible (TICPE 2018 depuis le 01/04/2018).

Livraison Gratuite du gaz en mode de Distribution Automatique. Ce mode implique que nos chauffeurs disposent d'un accès libre et permanent à la citerne y compris en votre absence. Pour les clients qui optent pour la livraison sur commande, Primagaz recommande de passer la commande au plus tard lorsque la jauge de la citerne atteint le seuil de 30% afin d'éviter tout risque de rupture de confort.

Les frais de Livraison sont également applicables aux clients équipés d'une citerne individuelle avec un compteur et qui optent pour la Livraison sur commande au lieu de la Livraison Automatique.

OPTION «BIOPROPANE» : + 180 €^{TTC}/tonne sur le prix du propane.

Issu d'huiles recyclées et/ou d'huiles végétales hydro-traitées, le biopropane est du propane produit à partir de sources d'origine renouvelable et conforme à la réglementation européenne en vigueur. Primagaz s'engage à incorporer dans son réseau de distribution en France la quantité de biopropane équivalente à la consommation de gaz propane combustible du client (informations disponibles sur www.primagaz.fr/a-propos/biopropane).

Primagaz s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer la disponibilité du biopropane. En cas d'empêchement, Primagaz basculera le Client, pour les volumes livrés concernés, sur le prix du gaz propane hors option biopropane prévu au contrat. Si l'empêchement perdure, l'option biopropane deviendra caduque. Les autres termes et conditions du Contrat demeureront inchangés.

Le tableau ci-dessous indique les simulations de prix option incluse dans les différentes tranches de consommation.

SIMULATION DE PRIX OPTION INCLUSE EN €					
CONSUMMATION ANNUELLE INDICATIVE EN TONNE (T)	De 0,350 à 0,435	De 0,436 à 0,724	De 0,725 à 2,174	De 2,175 à 3,000	> 3,000
Prix option incluse HTT/tonne	1804,08	1687,60	1564,01	1444,50	1309,76
TICPE* / tonne	66,30				
Prix option incluse, total hors TVA / tonne	1870,38	1753,90	1630,31	1510,80	1376,06
Prix option incluse TTC (TVA 20%) / tonne	2244,46	2104,68	1956,37	1812,96	1651,27

BARÈME PRIMACONFIANCE PARTICULIERS OFFRE SPÉCIALE «CONVERSION FIOUL»

APPLICABLE À COMPTER DU 25 OCTOBRE 2019

ABONNEMENT ÉNERGIE			
	TYPE INSTALLATION	TYPE DE STOCKAGE	MONTANT EN € TTC
Prix de l'abonnement ÉNERGIE mensuel ⁽¹⁾ en € TTC	SANS COMPTEUR	AÉRIEN / ENTERRÉ	12,50
	AVEC COMPTEUR	AÉRIEN / ENTERRÉ	15,00

L'abonnement ÉNERGIE contient :

- La mise à disposition du stockage et du compteur
- La mise en place «Clé en main» du stockage et du compteur dans des conditions normales d'intervention. L'utilisation de moyens particuliers (brise roche, remblaiement) sera facturée sur la base d'un devis. Pour les citernes enterrées, cette prestation comprend la réalisation de la fosse, la mise en place et l'arrimage du stockage, le remblaiement de la fosse avec pose du grillage avertisseur et des plots de signalisation. Cette prestation ne comprend pas l'enlèvement des terres excédentaires.
- L'encadrement du barème gaz de -5% à +5% (hors toutes taxes)* par rapport au barème gaz précédent, révision à date fixe, deux fois par an (en avril et en octobre). Cet encadrement ne s'applique qu'au sein d'une même tranche de consommation.
- La durée du contrat : 5 ans
- La reconduction au-delà de la période pour une durée indéterminée
- La livraison automatique
- L'accès aux services de sécurité
- L'inspection périodique réglementaire

⁽¹⁾ Tarif TTC exprimé avec une TVA à 20%.

Le barème Primaconfiance Particulier conversion fioul s'applique sous réserve de la signature d'un contrat Energie Primaconfiance offre spéciale «CONVERSION FIOUL».

FRAIS DE RÉSILIATION DU CONTRAT	Stockage aérien ou enterré (avec ou sans compteur)	
	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
Résiliation dans un délai inférieur à 1 an ⁽²⁾	1250,00	1500,00
Résiliation dans un délai compris entre 1 an et 2 ans ⁽²⁾	1000,00	1200,00
Résiliation dans un délai compris entre 2 ans et 3 ans ⁽²⁾	750,00	900,00
Résiliation dans un délai compris entre 3 ans et 4 ans ⁽²⁾	500,00	600,00
Résiliation dans un délai compris entre 4 ans et 5 ans ⁽²⁾	250,00	300,00
Résiliation dans un délai supérieur à 5 ans ⁽²⁾	-	-

⁽²⁾ Délai entre la date de prise d'effet du contrat et la date de résiliation du contrat

Les frais relatifs aux services d'accès, d'utilisation et de livraison du gaz, ainsi que les autres prestations complémentaires demandées par le client sont disponibles dans le Livret des Services clients particuliers et professionnels (Réf 8370 V5)

Les prix sont majorés de plein droit du montant des taxes, impôts, charges ou contributions de toute nature, actuels ou futurs, supportés ou dus par PRIMAGAZ en application de la réglementation.

Toute modification des taxes, impôts, charges ou contributions seront immédiatement applicables de plein droit aux contrats en cours.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Parlons bien-être et économies d'énergie

 **au 0970 808 708**

Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

 **ou Espace client sur primagaz.fr**